



PRIX DES MÉDIAS RÉGIONAUX CANADIENS

Critères de participation - édition 2025

Table des matières

Guide de démarrage rapide	3
Excellence générale	5
101 - Excellence générale	5
Grands prix	6
201 - Meilleur reportage*	6
202 - Meilleur article de fond.....	7
203 - Meilleure série d'articles de fond	8
204 - Meilleure chroniqueur	9
205 - Esprit journalistique exceptionnel*	10
206 - Meilleur éditorial national	11
207 - Meilleur éditorial local.....	12
208 - Meilleur article historique.....	13
209 - Meilleur journalism civique local.....	14
210 - Meilleure bande dessinée locale*	15
211 - Meilleure photographie – Sur place.....	16
212 - Meilleure photographie – Reportage d'actualité.....	17
213 - Meilleure photographie – Reportage	18
214 - Meilleure photographie – Sport.....	19
215 - Meilleur essai photographique	20
216 - Meilleure campagne publicitaire	21
217 - Meilleure annonce publicitaire	22
218 - Meilleure campagne d'engagement auprès des lecteurs*	23
221 - Excellence en service communautaire**	24
223 - Meilleure couverture artistique	25
224 - Meilleure couverture sportive*	26
226 - Meilleur site Web	27
227 - Meilleur reportage multimedia**	28
228 - Meilleure couverture multimédia des dernières actualités**	29
Concoursspéciaux	30
301 - Meilleure section spéciale	30
302 - Excellence en journalisme rural	31
303 - Meilleur article d'affaires	32
304 - Meilleur numéro sur l'agriculture.....	33
305 - Meilleur article sur l'agriculture*	34

Médias d'Info Canada | Prix des médias régionaux canadiens 2025 | prix@mediasdinfo.ca | www.ccnawards.ca

**la participation doit inclure une lettre **la participation nécessite une lettre*

Guide de démarrage rapide



DU NOUVEAU POUR L'ÉDITION 2025

- Le concours 2025 est **ouvert uniquement** aux membres de **Médias d'Info Canada**.
- Les sites de médias d'information exclusivement numériques sont désormais admissibles.
- Trois nouvelles catégories de publicité.
- Aucun frais d'inscription.

ADMISSIBILITÉ

Les participants doivent être des journaux régionaux non quotidiens ou des sites d'information publiés au Canada en anglais ou en français et dont le contenu est de nature générale et s'adresse à un public canadien. Pour être admissible, l'éditeur doit être un membre en règle régulier ou associé de Médias d'Info Canada.



DES CATÉGORIES SELON LE TIRAGE

Dans chaque catégorie, chaque journal régional ou site d'information participera dans un group distinct déterminé selon le tirage.

JOURNAUX IMPRIMÉS :



Les tirages seront utilisés à partir de la dernière moyenne de tirage totale vérifiée ou assermentée pour l'édition en question.

LES SITES EXCLUSIVEMENT NUMÉRIQUES :



Les sites seront classés en fonction de la taille du (des) marché(s) desservi(s) (en utilisant les données de Statistique Canada).

Les sites de grands marchés dont la population est supérieure 100 000 habitants seront regroupés avec les publications imprimées dont le tirage est supérieur à 10 000 exemplaires. Les sites de petits marchés desservant des marchés de moins de 100 000 habitants seront regroupés avec les publications imprimées dont le tirage est inférieur ou égal à 9 999 exemplaires.

DÉTAILS DE PARTICIPATION

Les journaux doivent soumettre des articles datant de l'année civile 2024.

Un maximum de trois (3) candidatures datant de 2024 peuvent être soumises dans CHACUNE des catégories suivantes :

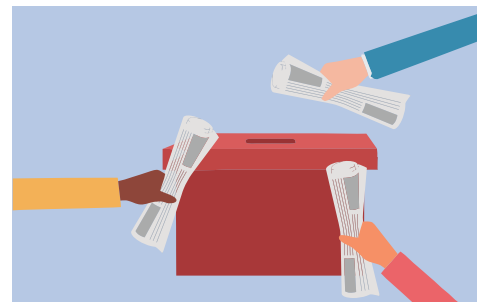
Grands prix :

- 201 - Meilleur reportage
- 202 - Meilleur article de fond
- 203 - Meilleure série d'articles de fonds
- 204 - Meilleur chroniqueur
- 205 - Meilleur article historique
- 209 - Meilleur journalisme civique local
- 210 - Meilleure bande dessinée locale
- 211 - Meilleure photographie - Sur place
- 212 - Meilleure photographie - Reportage d'actualité

- 213 - Meilleure photographie - Reportage
- 214 - Meilleure photographie - Sport
- 215 - Meilleur essai photographique
- 216 - Meilleure campagne publicitaire*
- 217 - Meilleure annonce publicitaire*
- 218 - Meilleure campagne d'engagement auprès des lecteurs*

Concours spéciaux :

- 302 - Excellence en journalisme rural
- 303 - Meilleur article d'affaires
- 305 - Meilleur article sur l'agriculture



Un maximum d'un (1) article datant de 2024 par journal peut être soumis dans CHACUNE des catégories suivantes :

Grands prix :

- 206 - Meilleur éditorial national
 - 207 - Meilleur éditorial local
 - 221 - Excellence en service communautaire
 - 223 - Meilleure couverture artistique
- *Journaux imprimés uniquement.

- 224 - Meilleure couverture sportive
- 226 - Meilleur site web de journal local*
- 227 - Meilleur reportage multimédia*
- 228 - Meilleure couverture multimédia des dernières actualités*

Concours spéciaux :

- 301 - Meilleure section spéciale*
- 304 - Meilleure numéro sur l'agriculture *

Excellence générale** :

- 101 - Excellence générale

**Les participants dans la catégorie Excellence générale doivent soumettre un numéro de mai 2024 et un numéro de novembre 2024 (mois choisis au hasard par Médias d'Info Canada) et les inscrire dans la catégorie de tirage appropriée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite de participation est le mardi 27 mai 2025 à 23 h 59.

Toutes les participations doivent être soumises avant la date limite pour être prises en compte.

Tous les participants doivent s'inscrire et remplir les formulaires de participation en ligne à l'adresse www.ccnawards.ca.

Guide de démarrage rapide



SYSTÈME D'INSCRIPTION EN LIGNE

Tous les participants doivent s'inscrire et remplir les formulaires d'inscription en ligne. Cliquez sur **DÉTAILS DE PARTICIPATION** sur le site www.ccnawards.ca.



Formats de fichiers acceptés : PDF, DOC/DOCX, TXT, JPG, GIF et PNG. Pour les catégories meilleur site web de journal local, meilleur reportage multimédia et meilleure couverture multimédia des dernières actualités, un lien URL vers votre site web peut être fourni pour vos éléments en ligne/multimédia.

Les noms de fichiers ne doivent pas contenir d'espaces ou de caractères spéciaux.

Le format suivant convient : Actualités-Locales-22-mars-2024-pg1.pdf

Taille de fichier maximale : 5 Mo

Vous pouvez télécharger des fichiers plus volumineux (de 5 à 50 Mo) sur un site web tiers tel que www.lssuu.com et copier-coller l'adresse web de l'élément hébergé dans le champ de l'URL du site web.

RÈGLEMENTS

Toute œuvre publiée dans plus d'un journal ou site d'information ne peut être inscrite que par l'éditeur ayant le plus grand tirage ou le plus grand marché. L'œuvre doit être inscrite dans la catégorie correspondante. Le comité d'attribution des prix, le personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier tout doublon ou participation soumise de manière incorrecte à tout moment du concours.

Toute image créée ou manipulée à l'aide d'un logiciel informatique au-delà d'une simple modification de l'éclairage ou du cadrage ne peut être présentée dans les catégories meilleure photographie – sur place; meilleure photographie – reportage; meilleure photographie – sport; meilleur essai photographique.

Les soumissions deviennent la propriété de Médias d'Info Canada et peuvent être reproduites par Médias d'Info Canada dans n'importe laquelle de ses publications.

Conservez une copie de vos soumissions pour les annonces ultérieures. En raison du grand nombre d'inscriptions, Médias d'Info Canada n'est pas en mesure de retracer les inscriptions individuelles une fois qu'elles ont été soumises aux juges. Veillez à conserver une copie de votre (vos) formulaire(s) d'inscription pour vos dossiers.

LA DÉCISION DES JUGES EST DÉFINITIVE.

ANNONCE DES GAGNANTS

Les lauréats de toutes les catégories et tous les groupes de tirages seront annoncés sur le site web des Prix des médias régionaux canadiens, www.ccnawards.ca, le lundi 22 septembre 2025.



QUESTIONS ?

Communiquez sans frais avec le bureau de Médias d'Info Canada au 1 877 305-2262, poste 3221, ou envoyez un courriel à prix@mediasdinfo.ca

Excellence générale

101 - Excellence générale

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Remis pour l'excellence du journal dans son ensemble; reconnaît les réalisations exceptionnelles de celui-ci dans l'industrie des journaux régionaux. Les journaux soumettent à la MIC un exemplaire de deux numéros – un du mois de **mai 2024** et un du mois de **novembre 2024**.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

Les prix seront remis dans les catégories : Meilleur journal toutes catégories confondues, Meilleure page frontispice, et Meilleure page éditoriale.

Les juges baseront leur évaluation sur :

Rédaction

- L'étendue de la couverture et la conception rédactionnelle (35 points)
- La qualité des textes (15 points)
- La photographie (15 points)

Typographie

- La typographie et la conception (10 points)
- La qualité de l'impression (5 points)

Publicité et mise en page

- La conception et la rédaction publicitaire (15 points)
- La mise en page et l'usage efficace de la couleur (5 points)

Page frontispice (10 points)

Éditoriaux (10 points)

TOTAL : 120 points

Division 1011 - Groupe de tirage jusqu'à 1499

Division 1012 - Groupe de tirage de 1500 à 6499

Division 1013 - Groupe de tirage de 6500 à 17499

Division 1014 - Groupe de tirage de 17500 et plus

Grands prix

201 - Meilleur reportage*

Un article publié dans un numéro, traitant d'un événement local d'importance. Les juges évalueront le contenu local, l'impact, le caractère opportun et la qualité du texte.

Inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à **trois** participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

***Une lettre explicative doit accompagner la candidature afin de fournir des informations générales.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (35 points)
- **Le contenu informatif** : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2011 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2012 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

202 - Meilleur article de fond

Un article de fond qui se penche en profondeur sur ce qui se passe derrière les nouvelles, qui étudie la vie des gens, tente d'expliquer le pourquoi et le comment des grandes tendances. Contrairement aux actualités, il n'a pas à être lié à un événement courant ou à une nouvelle de dernière heure. Il peut toutefois découler d'un sujet dont il a été question dans l'actualité.

La participation consistera en **un article publié dans un numéro sur un sujet spécifique d'intérêt local**. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit et les lettres explicatives ne seront pas acceptés.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la structure et l'organisation, la grammaire, l'épellation (25 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- **L'impact** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

TOTAL : 100 points

Division 2021 Groupe de tirage jusqu'à 3999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 10 000

Division 2022 Groupe de tirage de 4000 à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 10 000 à 99 999

Division 2023 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

203 - Meilleure série d'articles de fond

Une série de **deux à quatre articles sur un sujet donné, d'intérêt local**. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant les articles, ceux-ci étant clairement identifiés et visibles pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (25 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- **L'impact** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

TOTAL : 100 points

Division 2031 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2032 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

204 - Meilleur chroniqueur

Prix du meilleur chroniqueur à la mémoire de George Cadogan

Pour toute chronique d'intérêt général publiée sur une base régulière pour les médias d'information communautaires ou un journal, quel que soit son tirage. Les textes doivent être vivants, originaux, bien structurés et rédigés dans les règles de l'art. Ils doivent faire preuve de courage et traiter de dossiers locaux. Il est souhaitable que ces textes couvrent plus d'un sujet à la fois. La présentation sera prise en compte.

Une participation doit inclure des URL ou des captures d'écran en format PDF d'une page entière de **trois semaines consécutives** (période au choix pendant les 12 mois se terminant le 31 décembre 2024).

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : des textes vivants, bien ramassés, l'organisation des idées, la grammaire, l'orthographe, l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- **La portée et l'excellence du contenu** : le choix du sujet, le courage dans le traitement de dossiers locaux, l'expression d'une opinion sur des sujets locaux, la clarté de l'argumentation (35 points)
- **L'impact** : la capacité de stimuler la pensée, l'attrait pour les lecteurs (20 points)
- **La présentation** : la mise en page et la conception; le positionnement constant dans les pages du journal (10 points)

TOTAL : 100 points

Un prix en argent de 500 \$ sera remis au lauréat ou à la lauréate.

Division 2041 Ouvert à tous les membres

205 - Esprit journalistique exceptionnel*

Au moins un article ou une série d'articles publiés en 2022. Sujets variés : science, éducation, santé publique, affaires et autres. Les juges rechercheront la pertinence locale, la qualité d'écriture et l'ampleur de la recherche. Une lettre de l'éditeur ou du rédacteur en chef doit accompagner la participation pour expliquer les circonstances entourant l'article en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

***Une lettre explicative du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner la soumission et fournir des informations contextuelles.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (40 points)
- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- **Le contenu informatif** : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2051 Ouvert à tous les membres

206 - Meilleur éditorial national

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature nationale plutôt que locale, qui contribuent à une meilleure compréhension des relations personnelles, régionales ou raciales au Canada. Ce prix vise à inciter à la rédaction d'éditoriaux dans les journaux régionaux sur de grands sujets d'intérêt pour les Canadiens. Ces textes doivent donner à penser aux lecteurs et stimuler leurs opinions.

L'accent est mis sur des textes individuels quel que soit le groupe de tirage auquel appartient le journal. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Une participation doit comprendre l'URL ou une page complète (tear sheet) contenant l'éditorial. Veuillez indiquer le nom de l'auteur avec la participation.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- **La clarté de l'argumentation** : l'identification d'un dossier d'envergure nationale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- **L'impact** : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2061 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2062 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

207 - Meilleur éditorial local

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature locale ou régionale. Les textes doivent être stimulants, appuyés par une bonne recherche, clairement articulés et exprimer des opinions sur des sujets d'importance locale. Du matériel de soutien peut être soumis pour permettre aux juges de mieux comprendre les dossiers. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Une participation doit comprendre l'URL ou une page complète (tear sheet) contenant l'éditorial. Veuillez indiquer le nom de l'auteur avec la participation.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'épellation (35 points)
- **La clarté de l'argumentation** : l'identification d'un dossier d'envergure locale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- **L'impact** : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2071 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2072 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

208 - Meilleur article historique

Un article publié dans un numéro et traitant d'histoire locale. Le texte doit parler d'un événement, d'une activité ou d'une ou plusieurs personnes ayant une importance au sein du patrimoine national. Si un journal a publié un cahier entier dédié à l'histoire, il faudra identifier quel article devra être jugé. Inclure un justificatif (pleine page) de l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La profondeur et le détail** : l'ampleur de la recherche, l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative (30 points)
- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (20 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- **L'impact** : l'amélioration de la compréhension par le public d'un sujet historique ou de l'histoire au sein de la collectivité; la pertinence pour la collectivité (15 points)

TOTAL : 100 points

Division 2081 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2082 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

209 – Meilleur journalisme civique local

Ce prix récompense le journalisme de service public qui fait la lumière sur une question civique touchant la communauté locale. Le sujet peut être une question municipale, régionale, provinciale ou nationale ayant un impact direct sur la communauté locale.

Un article ou une série d'articles (jusqu'à trois) publiés au cours de l'année civile peuvent être pris en considération.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, cadre local (40 points)
- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- **Le contenu informatif** : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2091 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2092 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

210 - Meilleure bande dessinée locale*

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Une bande dessinée non souscrite touchant d'un sujet d'intérêt local pour le journal en question.

Doit être accompagnée d'une courte lettre explicative dactylographiée. Inclure un justificatif (pleine page) contenant la bande dessinée. Inclure le nom du ou de la caricaturiste avec la participation.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

***Une lettre explicative doit accompagner la candidature afin de fournir des informations générales.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La présentation** : la représentation créative du sujet; l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- **Le contenu informatif** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, le caractère opportun (35 points)
- **L'impact** : la capacité d'amener les lecteurs à penser (30 points)

TOTAL : 100 points

Division 2101 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2102 - Groupe de tirage de 10000 et plus

211 - Meilleure photographie – Sur place

Photographie publiée sur un événement non prévu pour laquelle aucune planification n'a été possible. Doit faire preuve d'émotion et exprimer de l'intérêt, une action ou l'illusion de mouvement. Grande qualité d'exposition, de composition et de reproduction.

Une candidature doit comprendre un URL ou une page complète avec la photo clairement indiquée et visible pour évaluation par le jury. Une seule photo sera acceptée. Veuillez inclure le nom du photographe avec la candidature. Toute image créée ou modifiée au-delà des modifications d'éclairage ou de recadrage de base à l'aide d'un logiciel informatique ne sera pas acceptée.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Pour les participants de publications en français : veuillez fournir une traduction en anglais de la légende de votre photographie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La valeur de l'information** (20 points)
- **L'impact** : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- **La composition et l'habileté technique** (10 points)
- **La présentation** : la focalisation/la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 50 points

Division 2111 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2112 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

212 - Meilleure photographie – Reportage d’actualité

Photographie publiée sur un événement prévu ou non pour laquelle il a été possible de planifier à l’avance et de contrôler les dimensions créatives. Doit faire preuve d’émotion et exprimer de l’intérêt et de la créativité. Grande qualité d’exposition, de composition et de reproduction. Préférence ira à des images qui racontent une histoire et qui font preuve d’un excellent jugement en matière d’information.

Une candidature doit comprendre un URL ou une page complète avec la photo clairement indiquée et visible pour évaluation par le jury. Une seule photo sera acceptée. Veuillez inclure le nom du photographe avec la candidature. Toute image créée ou modifiée au-delà des modifications d’éclairage ou de recadrage de base à l’aide d’un logiciel informatique ne sera pas acceptée.

Jusqu’à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Pour les participants de publications en français : veuillez fournir une traduction en anglais de la légende de votre photographie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La valeur de l’information** (15 points)
- **L’impact** : l’émotion, l’expression d’intérêt (15 points)
- **La créativité, la composition et l’habileté technique** (15 points)
- **La présentation** : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 50 points

Division 2121 Groupe de tirage jusqu’à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu’à 100 000

Division 2122 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

213 - Meilleure photographie – Reportage

Une photographie de reportage doit faire preuve d'imagination, d'initiative et d'habileté technique.

Une candidature doit comprendre un URL ou une page complète avec la photo clairement indiquée et visible pour évaluation par le jury. Une seule photo (ou une séquence à sujet unique) sera acceptée. Veuillez inclure le nom du photographe avec la candidature. Toute image créée ou modifiée au-delà des modifications d'éclairage ou de recadrage de base à l'aide d'un logiciel informatique ne sera pas acceptée.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Pour les participants de publications en français : veuillez fournir une traduction en anglais de la légende de votre photographie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La valeur de l'information** (15 points)
- **L'impact** : l'émotion, l'expression d'intérêt (10 points)
- **L'originalité et la prévoyance** (10 points)
- **La créativité, la composition et l'habileté technique** (10 points)
- **La présentation** : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (10 points)

TOTAL : 55 points

Division 2131 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2132 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

214 - Meilleure photographie – Sport

Une photographie de sport doit transmettre l'impact et l'émotion du moment tout en faisant preuve de prévoyance et d'ingéniosité.

Une candidature doit comprendre un URL ou une page complète avec la photo clairement indiquée et visible pour évaluation par le jury. Une seule photo (ou une séquence à sujet unique) sera acceptée. Veuillez inclure le nom du photographe avec la candidature. Toute image créée ou modifiée au-delà des modifications d'éclairage ou de recadrage de base à l'aide d'un logiciel informatique ne sera pas acceptée.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Pour les participants de publications en français : veuillez fournir une traduction en anglais de la légende de votre photographie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **L'impact** : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- **L'originalité et la prévoyance** (10 points)
- **La composition et l'habileté technique** (10 points)
- **La présentation** : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 40 points

Division 2141 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2142 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

215 - Meilleur essai photographique

Un bon essai photographique doit raconter une histoire et savoir communiquer habilement. Ce prix rend hommage à l'excellence en photographie, à l'attention donnée à la composition, à la communication, à la qualité, à la présentation, à l'affichage graphique et à la totalité du message.

Une participation doit comprendre l'URL ou un ensemble de pages (tear sheets) en format PDF contenant une série de deux photos ou plus. Actual prints are not necessary. Veuillez inclure le nom du photographe avec la candidature. Toute image créée ou modifiée au-delà des modifications d'éclairage ou de recadrage de base à l'aide d'un logiciel informatique ne sera pas acceptée.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Pour les participants de publications en français : veuillez fournir une traduction en anglais de la légende de votre photographie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La narration véhiculée par la photographie** (15 points)
- **La valeur de l'information** (15 points)
- **L'impact** : l'émotion, l'expression d'intérêt (15 points)
- **L'originalité et la prévoyance** (15 points)
- **La créativité, la composition et l'habileté technique** (10 points)
- **La présentation** : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 75 points

Division 2151 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2152 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

216 - Meilleure campagne publicitaire

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Cette catégorie reconnaît les campagnes publicitaires élaborées et produites par les médias d'information pour un client-annonceur. Une campagne publicitaire est une série d'annonces (au minimum deux annonces) pour un seul client.

Tout élément soumis par les participants peut avoir été entièrement produit à l'interne, à partir d'œuvres d'art, de photographies et de textes originaux, ou intégrer des photographies et des créatifs fournis par des clients ou des banques d'images. Les participants sont encouragés à soumettre des campagnes publiées sur support imprimé ou numérique ou sur les deux supports.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises. NE vous contentez PAS de soumettre les annonces seules.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **Idée/concept** : Unicité, créativité (15 points)
- **Mise en œuvre** : Stratégie et approche, exécution (20 points)
- **Conception** : Typographie, mise en page, titres, graphiques (20 points)
- **Rédaction** : Proposition de vente unique, déclarations sur les avantages, etc. (20 points)
- **Résultats** : Impact, succès de la communication du message, résultats (25 points)

Total : 100 points

Division 2161 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2162 - Groupe de tirage de 10000 et plus

217 - Meilleure annonce publicitaire

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Cette catégorie récompense la meilleure annonce publicitaire conçue et réalisée par un média d'information pour un client.

L'annonce publicitaire peut avoir été entièrement produite en interne, à partir d'œuvres d'art, de photographies et de textes originaux, ou intégrer des photographies et des créatifs fournies par des clients ou des banques d'images. Les participants sont encouragés à soumettre des annonces publicitaires sur support imprimé ou numérique ou sur les deux supports.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises. NE vous contentez PAS de soumettre les annonces seules.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **Idée/concept** : Unicité, créativité (15 points)
- **Mise en œuvre** : Stratégie et approche, exécution (20 points)
- **Conception** : Typographie, mise en page, titres, graphiques (20 points)
- **Rédaction** : Proposition de vente unique, déclarations sur les avantages, etc. (20 points)
- **Résultats** : Impact, succès de la communication du message, résultats (25 points)

Total : 100 points

Division 2171 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2172 - Groupe de tirage de 10000 et plus

218 - Meilleure campagne d'engagement auprès des lecteurs*

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Cette catégorie récompense une campagne efficace lancée par un média d'information destinée à promouvoir l'engagement avec le lectorat ou à l'accroître.

Il peut s'agir d'une campagne qui met en avant les services ou les offres du média d'information, y compris, mais sans s'y limiter, des concours qui impliquent les lecteurs et la communauté locale, un effort créatif pour tisser des liens entre le personnel du journal et la communauté, un concours "Meilleur en ville" pour les entreprises locales, des promotions visant les abonnements, les commandites, les infolettres, ou des campagnes sur les médias sociaux pour attirer des « followers » et susciter un engagement en ligne.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises. Des photos ou du matériel complémentaire provenant d'autres médias peuvent aussi être inclus.

***Une lettre explicative du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner la soumission et fournir des informations contextuelles.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **Idée/concept** : Unicité, créativité (15 points)
- **Mise en œuvre** : Stratégie et approche, exécution (20 points)
- **Conception** : Typographie, mise en page, titres, graphiques (20 points)
- **Rédaction** : Proposition de vente unique, déclarations sur les avantages, etc. (20 points)
- **Résultats** : Impact, succès de l'engagement auprès de la communauté, résultats (25 points)

Total : 100 points

Division 2181 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2182 - Groupe de tirage de 10000 et plus

221 - Excellence en service communautaire**

Un reportage ou un projet unique s'étendant au-delà de la mission de service communautaire habituelle du journal (p. ex. : événement communautaire commandité ou créé par le journal).

La présentation devrait transmettre aux juges, par le biais de justificatifs, de lettres, de coupures de journaux, de photographies et d'autres moyens jugés appropriés, l'engagement du journal dans ce projet de service communautaire. Le projet peut s'être déroulé sur plusieurs années mais doit avoir pris fin en 2024.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

****Une lettre explicative DOIT accompagner la candidature afin de fournir des informations générales.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **L'ampleur du projet** : l'importance relative du projet au sein de la collectivité; l'intérêt; l'innovation (25 points)
- **La couverture** : l'étendue de la recherche, la qualité du reportage, l'efficacité des photographies, des éditoriaux et de la promotion (25 points)
- **L'engagement du journal au sein de la collectivité** (25 points)
- **Les résultats** : les retombées pour la collectivité (25 points)

TOTAL : 100 points

Division 2211 Ouvert à tous les membres

223 - Meilleure couverture artistique

Rend hommage à la couverture artistique au sein de la collectivité. Soumettre **au moins 3 mais pas plus de 5 exemples de couverture artistique** y compris des actualités, articles de fond, éditoriaux ou photographies. Ne soumettez pas des sections complètes.

Une participation doit comprendre l'URL ou un ensemble de pages (tear sheets) complètes en format PDF pour chaque exemple différent, avec les articles clairement indiqués pour l'évaluation par le jury.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- **La portée et l'excellence du contenu rédactionnel** : la variété du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'étendue de la recherche, l'exhaustivité, le traitement original du sujet (25 points)
- **La présentation** : la mise en page et la conception, le contenu (les illustrations et les photographies) (25 points)
- **L'impact** : l'efficacité pour permettre au public de mieux comprendre ou de s'intéresser aux arts et à la culture au sein de la collectivité; la créativité de l'approche (25 points)

TOTAL : 100 points

Division 2231 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2232 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

224 - Meilleure couverture sportive*

Ce prix récompense les médias d'information pour leur couverture des sports dans la communauté.

Soumettre **au moins 3 mais pas plus de 5 exemples de couverture sportive** y compris des actualités, articles de fond, éditoriaux ou photographies. Ne soumettez pas des sections complètes.

Une participation doit comprendre l'URL ou un ensemble de pages (tear sheets) complètes en format PDF pour chaque exemple différent, avec les articles clairement indiqués pour l'évaluation par le jury.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

***Une lettre explicative du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner la soumission et fournir des informations contextuelles.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La portée et l'excellence du contenu éditorial : couverture des sports régionaux/locaux/communautaires/des ligues mineures, avec prise en compte de l'utilisation d'une page de statistiques (25 points)**
- **La présentation : mise en page et conception, éléments graphiques (15 points)**
- **L'impact : efficacité dans la mise en valeur des sports dans la communauté, créativité de l'approche (15 points)**
- **Le contenu photographique : accent mis sur les photos originales prises par le personnel – photos sportives faisant preuve de discernement et de compétences techniques, et photos de reportage faisant preuve d'originalité et d'une bonne composition (20 points)**

TOTAL : 75 points

Division 2241 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 2242 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

226 - Meilleur site Web

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Un bon site Web de journal local est facile à naviguer, présente un design attrayant et contient des informations locales pertinentes et utiles.

La participation doit inclure l'adresse URL du journal (l'adresse du site Web), qui doit être inscrite sur le formulaire de participation. Il n'est pas nécessaire d'imprimer une page du site Web puisque les participations seront étudiées en ligne par les juges.

Parmi les sites Web produits par des journaux appartenant au même propriétaire et utilisant le même gabarit, seul celui dont le tirage est la plus élevé pourra s'inscrire. Le site doit être inscrit dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Prix des médias régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **Créativité et attrait visuel** : Mise en page/conception, graphisme (15 points)
- **Facilité d'utilisation** : Fonctionnalité et navigation (15 points)
- **Caractère opportun** : Immédiateté (15 points)
- **Exhaustivité** : Contenu local, reflet de la communauté (25 points)
- **Fonctions interactives** : Réseaux sociaux, blogs, enquêtes, sondages (15 points)
- **L'usage efficace des médias enrichis** : Vidéos, balados (15 points)

TOTAL : 100 points

Division 2261 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2262 - Groupe de tirage de 10000 et plus

227 - Meilleur reportage multimedia**

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Ce prix récompense l'excellence à associer ou à améliorer le journalisme imprimé et en ligne autour d'un sujet unique. Cela peut inclure, sans s'y limiter, des éléments imprimés, audio et visuels sous forme de photographies, d'extraits sonores, de vidéos ou d'animations. L'accent est mis sur les méthodes narratives innovantes.

Tout travail publié par des publications affiliées ne peut être soumis que par le journal ayant le plus grand tirage. L'article doit être soumis dans la catégorie de tirage applicable à ce journal. Le comité des prix, le personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier les participations qui ne respectent pas cette exigence à tout moment pendant le concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'**une seule participation** dans cette catégorie. Tous les fichiers doivent être soumis par le biais du site d'inscription en ligne.

**** Une lettre décrivant l'origine et l'objectif de l'article qui associe les modes imprimé et en ligne, ainsi que le travail nécessaire à sa création, DOIT accompagner la soumission.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** (25 points)
- **La créativité et l'attrait visuel** : la mise en page, les illustrations sur papier et en ligne (25 points)
- **L'usage efficace des médias enrichis** (25 points)
- **L'exhaustivité** : le contenu, la portée de la couverture, le reflet de la collectivité (25 points)

TOTAL : 100 points

Division 2271 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2272 - Groupe de tirage de 10000 et plus

228 - Meilleure couverture multimédia des dernières actualités**

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Ce prix récompense l'excellence à associer ou à améliorer le journalisme imprimé et en ligne autour sur un seul événement d'actualité locale important. Cela peut inclure, sans s'y limiter, des éléments imprimés, audio et visuels sous forme de photographies, d'extraits sonores, de vidéos ou d'animations. L'accent est mis sur les méthodes narratives innovantes.

Tout travail publié par des publications affiliées ne peut être soumis que par le journal ayant le plus grand tirage. L'article doit être soumis dans la catégorie de tirage applicable à ce journal. Le comité des prix, le personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier les participations qui ne respectent pas cette exigence à tout moment pendant le concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'**une seule participation** dans cette catégorie. Tous les fichiers doivent être soumis par le biais du site d'inscription en ligne.

**** Une lettre décrivant l'origine et l'objectif de l'article qui associe les modes imprimé et en ligne, ainsi que le travail nécessaire à sa création, DOIT accompagner la soumission.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** (25 points)
- **La créativité et l'attrait visuel** : la mise en page, les illustrations sur papier et en ligne (25 points)
- **L'usage efficace des médias enrichis** (25 points)
- **L'exhaustivité** : le contenu, la portée de la couverture, le reflet de la collectivité (25 points)

TOTAL : 100 points

Division 2281 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2282 - Groupe de tirage de 10000 et plus

Concours spéciaux

301 – Meilleure section spéciale

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

Les cahiers spéciaux sont des cahiers **distincts** ou détachables de quatre pages ou plus, contenant à la fois du contenu éditorial et de la publicité. Ils peuvent être de format tabloïd ou grand.

Le fait de fournir le résultat dans une lettre explicative permet à votre participation de se démarquer.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

L'évaluation se fera sur la base des éléments suivants:

- **Idée/concept** : Caractère unique, créativité (10 points)
- **Applicabilité** : Pertinence locale, contenu éditorial local (10 points)
- **La qualité des textes** : (15 points)
- **Réalisation** : Stratégie/approche, mise en œuvre du thème, contenu rédactionnel et publicitaire équilibré (25 points)
- **Design** : Typographie, conception d'annonces, mise en page, utilisation d'éléments graphiques et photographiques (20 points)
- **Résultats** : Résultats financiers, impact sur les lecteurs (20 points)

TOTAL : 100 points

Division 3011 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 3012 - Groupe de tirage de 10000 et plus

302 - Excellence en journalisme rural

Les participations doivent mettre l'accent sur le développement rural au Canada. Ce prix rend hommage à une contribution positive du journalisme selon l'un des critères suivants :

- Développement d'une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées par le biais d'améliorations sociétales dans les attitudes, la technologie, la science, les infrastructures, les services et autres;
- Engagement envers l'amélioration de la qualité de vie rurale ou éloignée par une personne, un groupe ou un organisme;
- Approches innovantes envers l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités rurales ou éloignées;
- Contribution par une personne envers la mise en place de solution(s) pour relever les défis auxquels font face les collectivités rurales ou éloignées.

Une participation doit comprendre **un article** ou **une série de trois articles connexes au maximum**, publiés dans des médias d'information communautaires et rédigés par un journaliste employé par l'éditeur ou par un pigiste.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- **L'impact** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions rurales (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100 points

Division 3021 Ouvert à tous les membres

303 - Meilleur article d'affaires

Rend hommage au journal considéré comme ayant publié et présenté le meilleur article du domaine des affaires traitant d'un sujet entourant les affaires ou l'industrie dans une perspective communautaire.

Une participation doit consister en un seul article rédigé par un journaliste employé par l'éditeur ou par un pigiste. Les participations peuvent prendre la forme d'articles de fond ou d'actualités, d'éditoriaux ou de sections spéciales. Les articles syndiqués ne seront pas acceptés. Veuillez indiquer le nom de l'auteur avec la participation.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- **L'impact** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, l'efficacité à faire croître la compréhension ou l'intérêt du public face au monde des affaires au niveau local; la pertinence pour l'économie locale ou démonstration qu'une question nationale a un impact sur l'économie locale (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100 points

Division 3031 Groupe de tirage jusqu'à 9999 / Sites exclusivement numériques dans les marchés jusqu'à 100 000

Division 3032 Groupe de tirage de 10000 et plus / Sites exclusivement numériques dans les marchés de 100 000+

304 - Meilleur numéro sur l'agriculture

JOURNAUX IMPRIMÉS UNIQUEMENT

La participation consistera en un numéro spécial dédié à l'agriculture traitant de ce domaine en général ou illustrant un aspect de l'agriculture pertinent à la région couverte par le journal régional.

Une seule candidature par année civile est autorisée dans cette catégorie. Les URL ou les pages PDF de votre candidature sont requises pour cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **Le contenu rédactionnel** (15 points)
- **La présentation et l'apparence** (10 points)
- **La couverture photographique** (10 points)
- **La publicité** (10 points)
- **La localisation** (5 points)

TOTAL : 50 points

Division 3041 Ouvert à tous les membres

305 - Meilleur article sur l'agriculture*

Reconnait l'excellence en rédaction par un ou une journaliste, traitant d'un sujet lié à l'agriculture et orienté vers la collectivité.

Une participation doit consister en **un seul article** ou en **un reportage traitant de questions générales liées à l'agriculture ou d'un sujet lié à l'agriculture spécifique à la zone couverte**. Les URL ou des copies PDF d'une page entière doivent être fournies, avec l'article clairement indiqué et visible pour permettre l'évaluation par le jury. Les articles syndiqués ne seront pas acceptés. Veuillez indiquer le nom de l'auteur avec votre participation.

Jusqu'à **trois candidatures** différentes par année civile peuvent être soumises dans cette catégorie. Un formulaire de candidature distinct doit être rempli pour chaque candidature. Les URL ou les pages PDF complètes de votre candidature sont requises.

***Une lettre explicative du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner la soumission et fournir des informations contextuelles.**

Les juges baseront leur évaluation sur :

- **La qualité des textes** : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- **La profondeur et le détail** : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- **L'originalité et la créativité** : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- **L'impact** : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions entourant l'agriculture (20 points)
- **La présentation** : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100 points

Division 3051 Ouvert à tous les membres